



BULLETIN MUNICIPAL

Site Internet de la commune : www.commune-faramans.fr

Conseil municipal du 22 Avril 2021

1. Écoles :

Les inscriptions pour les nouveaux élèves arrivant sur le RPI sont pour l'instant repoussées.

Toutefois, Madame BARTHOULOT (directrice de l'école de Saint-Éloi) demande que les parents envoient dès maintenant les documents suivants :

- une copie du livret de famille : pages concernant les parents et l'enfant ;
- un document attestant que l'enfant est à jour de ses vaccinations.

Soit par mail : ce.0011181d@ac-lyon.fr

Soit par voie postale : École Georges Félix 217 route des mas 01800 Saint-Éloi.

2. Personnel :

Monsieur Thomas PLANCHON prendra ses fonctions d'agent technique à partir du 20 mai 2021, pour un poste à mi-temps sur la commune. Il effectuera l'autre mi-temps sur la commune de Joyeux.

3. Sacs pour la collecte sélective :

Comme l'année dernière, les sacs jaunes seront distribués directement par l'employé municipal fin mai. Il sera remis deux rouleaux de 25 sacs par foyer, mais si le besoin s'en fait sentir il sera possible d'obtenir des rouleaux supplémentaires auprès de la mairie.

4. Cérémonie du 8 mai :

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, la cérémonie du 8 mai ne sera pas accessible au public. Nous restons dans l'attente des dernières consignes gouvernementales en la matière pour savoir de quelle manière nous pourrions commémorer cet évènement.

5. Application PanneauPocket :

La commune a mis en place un nouveau moyen de communication pour les administrés. Il s'agit de l'application pour smartphones et tablettes *PanneauPocket*, qui informe et alerte les habitants via des notifications en temps réel.

Il est également possible de suivre ces alertes sur internet en entrant l'adresse : app.panneaupocket.com.

Plus d'informations sur le flyer joint à ce bulletin municipal.

6. Informations diverses :

- Le **Sou des écoles** de Faramans organise une vente de pizzas cuites au feu de bois le dimanche 06 juin 2021. Il est indispensable de commander à l'avance (avant le 28 mai), via le bon de commande joint à ce bulletin municipal.
- Le **Tour de l'Ain** passera au rond-point du Raccoud le 29 juillet 2021 (étape Villars-les-Dombes – Bourg-en-Bresse).
- Les prochaines élections départementales et régionales (2 scrutins le même jour en deux tours) auront lieu les 20 et 27 juin 2021. Rappelons que ces élections visent à élire les conseillers départementaux et régionaux pour un mandat de 6 ans.

Les modalités de déroulement des scrutins à Faramans seront détaillées ultérieurement.